

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte	Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies	Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut	Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEPS2B38PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Julie VAN PUYENBROECK (julie.van.puyenbroeck@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à améliorer la maîtrise écrite et/ou orale de la langue, c'est-à-dire l'acquisition toujours plus fine des quatre compétences (lire, écrire, écouter, parler).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B38PSA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B38PSA	Maîtrise orale et écrite de la langue française	10
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	12_PEPS2B38PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DEDIEU (dedieut@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'expression orale s'affine à travers la réappropriation, l'invention et l'improvisation de personnages dont on reprend les traits pour les incarner dans de nouvelles situations. C'est dans cette recherche d'une esthétique propre aux étudiant·es, d'une interprétation personnelle de personnages d'albums de jeunesse mis en réseau que l'interprète se trouve et perfectionne ses moyens expressifs. Dans l'échange entre album de jeunesse et saynète, la scène travaille sur la plasticité du matériau littéraire, tandis que l'album façonne la saynète. Lors de deux journées consacrées à l'expression, l'étudiant·e se prête au jeu et invente en équipe une saynète dans laquelle il-elle insuffle vie à un personnage d'un album de son choix, de conserve avec les autres membres de son équipe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Co-construire des séquences créatives qui permettent de transposer scéniquement un album de jeunesse : bain de lectures, création de scènes à partir d'improvisations, mise en scène et jeu d'acteur ;
- Faire émerger la force narrative du personnage pour mobiliser la créativité ;
- Familiariser les participants à la pratique théâtrale permettant la mise en mots, en voix et en gestes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travail du corps, de la voix et de l'espace à travers différents exercices de théâtre, d'occupation de l'espace, de mouvement et d'articulation vocale ;
- Travail de l'énergie scénique au moyen d'exercices de transfert d'énergie (Zip-Zap-Jbong, Hi-Ha-Ho) ;
- Travail de l'improvisation par différents exercices (mise en situation) ;
- Sélection d'un personnage d'album de jeunesse en fonction de son intérêt expressif ;
- Création d'une saynète en groupes composés au hasard, sur un thème donné par le titulaire du cours (cette année : les fêtes du calendrier) ;
- Selon l'avancement de l'écriture de la saynète, pratique du *table reading* et de la lecture jouée, afin de faciliter l'appropriation de l'espace et de l'expressivité de la saynète.

Démarches d'apprentissage

Le cours se fait sur le principe de la mise en situation : sur base des exercices proposés par le titulaire, l'étudiant·e est invité à explorer les mécanismes de l'expression, les liens avec l'émotion ressentie ou simulée, et à les mettre en pratique dans divers exercices. La méthodologie du cours vise donc à l'acquisition de plus de confiance en soi, à la mise en avant de sa propre créativité, à travers des exercices qui sont, pour la plupart, exploitables auprès d'enfants dans l'enseignement préscolaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices vont du collectif à l'individuel, ce qui permet aux étudiant·es les plus timides de prendre leurs marques avant de se produire devant tout le monde.

Durant les deux journées, le titulaire impose des temps d'arrêt qui permettent aux étudiant·es de poser des questions quant à l'évaluation.

Sources et références

Théâtre Instant Présent (2020). Exercices d'improvisation théâtrale par thématiques. Consulté à l'adresse <https://theatreinstantpresent.org/theatre-social/exercices-improvisation/>.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Albums de jeunesse choisis par les étudiant·es, consultables sur place et en bibliothèque ;
- Eventuelles notes prises par l'étudiant·e

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants présenteront l'état d'avancement du travail produit lors du module de cours. Celui-ci sera évalué formativement à la fin du module et constituera une aide pour l'évaluation finale.

Lors de l'examen oral, il sera demandé aux étudiants de finaliser les versions des saynètes ébauchées en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'absence aux deux journées de stage entraîne une nouvelle modalité d'évaluation, sous la forme d'un travail réflexif sur le thème des bénéfices du travail de l'expression orale, à présenter oralement. Une absence lors de la seconde journée de stage d'expression n'entraîne pas de nouvelle modalité, l'étudiant·e devant cependant veiller à rattraper le retard occasionné en travaillant avec ses coéquipiers·ères à la finalisation de la saynète, ce que l'évaluateur pourra vérifier lors de l'examen oral.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).